



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L' AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction Générale de l'Alimentation

Sous-direction des affaires sanitaires
européennes et internationales
Bureau exportation pays tiers



Fièvre catarrhale ovine

Le présent document a pour objectif de dresser un état des lieux des conditions d'exportation des produits français **UNIQUEMENT** au regard de la fièvre catarrhale ovine.

Les informations sont regroupées sous forme de tableaux :

pour les bovins vivants

pour les produits de génétique bovine

pour les petits ruminants vivants

pour les produits de génétique ovine ou caprine

pour les denrées alimentaire et les autres produits

[Bovins](#)

[Génétique bovine](#)

[Petits ruminants](#)

[Génétique Ov/Cp](#)

[Autres](#)

Lorsque le marché comporte une limitation partielle ou totale, le code couleur d'exp@don est utilisé : **rouge pour marché fermé**, **orange pour indéterminé**.

Les informations seront mise à jour régulièrement en fonction des besoins.

Pour toutes questions ou remarques sur le présent document, veuillez adresser celles-ci par voie électronique suivantes :

pour les professionnels : export@franceagrimer.fr

pour les services officiels : selon la procédure établie

Une rubrique questions/réponses est disponible sur le site internet du ministère de l'agriculture.

[FAQ](#)

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
AFGHANISTAN					Aucune maladie légalement contagieuse n'a été déclarée dans les cheptels d'origine depuis au moins six mois	Certificat AF BVA JUL 05 15/09/2015
ALBANIE					France indemne des maladies de la liste A de l'OIE	Certificat AL BVA AOU 95 15/09/2015
ALGERIE	Aucun cas clinique de FCO dans le cheptel d'origine depuis 30 jours & Protection des animaux contre le vecteur	Certificat DZ BVC AVR 13 15/09/2015	Aucun cas clinique de FCO dans le cheptel d'origine depuis 6 mois & Vaccination + PCR 14 j après immunisation ou protection contre le vecteur pendant 14 j + PCR	Certificat DZ BVB AVR 13 15/09/2015	Cf. mentions du certificat	Certificat DZ BVA AVR 13 15/09/2015
ANGOLA					Cheptels non soumis à des mesures de restriction sanitaires	Certificat AO BVA JUN 15 15/09/2015
ARMENIE					<u>soit animaux non vaccinés</u> - Cheptels et/ou départements indemnes depuis 12 mois & sérologie + virologie au 7ème et 25ème j de quarantaine <u>soit animaux vaccinés</u> - cheptels indemnes depuis 3 mois & virologie au 25ème j de quarantaine	certificat RU BVA MAI 10 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
AZERBAIDJAN					Zone indemne ou Protection contre le vecteur pendant 28 j + sérologie ou Protection contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou Vaccination 60 j avant exportation	Certificat AZ BVA FEV 13 15/09/2015
BAHREIN					Zone indemne ou Protection contre le vecteur pendant 60 j ou Protection contre le vecteur pendant 28 j + sérologie ou Protection contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou Vaccination	Certificat BA BVA DEC 12 15/09/2015
BIELORUSSIE					<u>soit animaux non vaccinés</u> - Cheptels et/ou départements indemnes depuis 12 mois & sérologie + virologie au 7ème et 25ème j de quarantaine <u>soit animaux vaccinés</u> - cheptels indemnes depuis 3 mois & virologie au 25ème j de quarantaine	certificat RU BVA MAI 10 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
BIRMANIE					Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne et ont été protégé contre le vecteur	Certificat MM BVA FEV 13 15/09/2015
BOSNIE HERZEGOVINE	Vaccination 60 j avant départ	Certificat BA BV NOV 14 15/09/2015	Vaccination 60 j avant départ	Certificat BA BV NOV 14 15/09/2015	Vaccination 60 j avant départ	Certificat BA BV NOV 14 15/09/2015
COTE D'IVOIRE					Zone indemne de FCO ou Vaccination ou PCR 14 j avant départ	Certificat CI BVA FEV 15 15/09/2015
EGYPTE	Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Protection des nanimaux contre le vecteur 14 j + virologie ou vaccination + PCR 14 j après immunisation	Certificat EG BVBC JUN 11 15/09/2015	Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Protection des nanimaux contre le vecteur 14 j + virologie ou vaccination + PCR 14 j après immunisation	Certificat EG BVBC JUN 11 15/09/2015	Aucune maladie contagieuse notifiable n'est apparue dans le cheptel au cours des 6 derniers mois & Animal protégé contre le vecteur pendant 14 j + PCR ou provient de zone indemne	Certificat EG BVA DEC 12 15/09/2015
EMIRATS ARABES UNIS					PCR + vaccination BTV8 30 j avant départ	Certificat AE BVA AOU 10 15/09/2015
GEORGIE	Sérologie 60 j avant départ ou Vaccination 60 j avant départ ou Protection des animaux contre le vecteur pendant 14 j + virologie	Certificat GV BV MAR 08 15/09/2015	Sérologie 60 j avant départ ou Vaccination 60 j avant départ ou Protection des animaux contre le vecteur pendant 14 j + virologie	Certificat GV BV MAR 08 15/09/2015	Sérologie 60 j avant départ ou Vaccination 60 j avant départ ou Protection des animaux contre le vecteur pendant 14 j + virologie	Certificat GV BV MAR 08 15/09/2015
INDE	Animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie	Certificat IN BV SEP 14 15/09/2015	Animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie	Certificat IN BV SEP 14 15/09/2015	Animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie	Certificat IN BV SEP 14 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
IRAK					aucun cas de FCO n'a été constaté dans les 60 jours dans le cheptel d'origine & animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre l vecteur 28 j + sérologie	Certificat IK BVA MAI 13 15/09/2015
IRAN					France indemne des maladies de la liste A de l'OIE	Certificat IR BVA AOU 03 15/09/2015
KAZAKHSTAN					Cheptel et département d'origine indemne depuis 24 mois & Animaux vaccinés	Certificat KZ BVA NOV 11 15/09/2015
KIRGHIZSTAN					<u>soit animaux non vaccinés</u> - Cheptels et/ou départements indemnes depuis 12 mois & sérologie + virologie au 7ème et 25ème j de quarantaine <u>soit animaux vaccinés</u> - cheptels indemnes depuis 3 mois & virologie au 25ème j de quarantaine	certificat RU BVA MAI 10 15/09/2015
KOSOVO					France indemne depuis 12 mois	Certificat KO BVA AOU 10 15/09/2015
KOWEIT					Animaux vaccinés 30 j avant + protégés pendant 14 j + virologie	Certificat KW BVA FEV 12 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
LIBAN	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat LB BVC DEC 12 15/09/2015	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie 14 j avant départ ou animaux vaccinés	Certificat LB BVB DEC 12 15/0/2015	Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou animaux vaccinés	Certificat LB BVA DEC 12 15/09/2015
LIBYE	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat LY BVC DEC 12 15/09/2015	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie 14 j avant départ ou animaux vaccinés	Certificat LY BVB DEC 12 15/09/2015	Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés 14 j +virologie ou animaux vaccinés	Certificat LY BVA DEC 12 15/09/2015
MACEDOINE					Deux sérologies à 28 j d'écart, 10 j avant départ	Certificat MK BVA JUN 11 15/09/2015
MAROC			Animaux vaccinés ou animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie	Certificat MA BVB MAR 14 15/09/2015	Animaux vaccinés ou animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie	Certificat MA BVA JAN 10 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
MOLDAVIE					animaux protégés contre le vecteur pendant 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou animaux vaccinés	Certificat MO BVA NOV 10 15/09/2015
MONGOLIE	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat MN BV SEP 11 15/09/2015	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat MN BV SEP 11 15/09/2015	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat MN BV SEP 11 15/09/2015
OUZBEKISTAN	Zone indemne de fco ou animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat UZ BV MAI 13 15/09/2015	Zone indemne de fco ou animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat UZ BV MAI 13 15/09/2015	Zone indemne de fco ou animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat UZ BV MAI 13 15/09/2015
PALESTINE	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux protégés contre le vecteur	Certificat PS BVC OCT 11 15/09/2015	Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat PS BVB OCT 11 15/09/2015	Animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat PS BVA OCT 11 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
RUSSIE					<p><u>soit animaux non vaccinés</u> - Cheptels et/ou départements indemnes depuis 12 mois & sérologie + virologie au 7ème et 25ème j de quarantaine</p> <p><u>soit animaux vaccinés</u> - cheptels indemnes depuis 3 mois & virologie au 25ème j de quarantaine</p>	<p>Certificat RU BVA MAI 10 15/09/2015</p>
SENEGAL					<p>Aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine & Animaux vaccinés ou animaux non vaccinés mais virologie 14 j avant départ</p>	<p>Certificat SN BVA JUL 14 15/09/2015</p>
SERBIE					<p>France indemne 12 mois Cheptel indemne 24 mois Zone indemne pendant repos vecteur Protection 28 j + séro Protection 14 j + viro vaccination</p>	<p>Certificat RS BVA JAN 11 15/09/2015</p>
TUNISIE			<p>Animaux vaccinés et immunisés ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie</p>	<p>Certificat TN BVB DEC 12 15/09/2015</p>	<p>Animaux vaccinés et immunisés ou animaux protégés contre le vecteur pendant 14 j + virologie</p>	<p>Certificat TN BVA DEC 12 15/09/2015</p>
TURQUIE	<p>Zone de 150 km indemne pendant pendant 60 jours</p>	<p>Certificat TR BVC AOU 11 15/09/2015</p>	<p>District (région administrative française) d'origine indemne pendant 24 mois</p>	<p>Certificat TR BVB DEC 14 15/09/2015</p>	<p>District (région administrative française) d'origine indemne pendant 24 mois</p>	<p>Certificat TR BVA DEC 14 15/09/2015</p>

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Bovins vivants

Pays	Bovins d'abattage	Source / date	Bovins d'engraissement	Source / date	Bovins reproducteurs	Source / date
UKRAINE					Cheptel d'origine indemne depuis 2 mois	Certificat UA BVA DEC 14 15/09/2015

[Retour au sommaire](#)

[Haut de page](#)

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
AFGHANISTAN	RAS	Certificat AF SPA MAI 05 15/09/2015	France indemne de maladies de la liste A de l'OIE	Certificat AF EMA JUL 06 14/09/2015
AFRIQUE DU SUD	RAS	Certificat ZA SPA JUN 15 15/09/2015		
ALBANIE	Donneurs entretenus dans zone indemne FCO durant les 60 j avant début et pendant collecte OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte OU Séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin prélèvement et au moins tous les 28 j pendant collecte	Certificat AL SPA JUL 08 15/09/2015		
ALGERIE	Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement ET * séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU * PCR - début et fin période de prélèvement et tous les 28 j pendant période de prélèvement	Certificat DZ SPA JAN 11 15/09/2015		
ARABIE SAOUDITE	Zone indemne FCO au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Séro ou identification - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS	Certificat SA SPA MAI 13 15/09/2015		
ARGENTINE	- CCS et environnement aucun cas FCO enregistré : de 90 j avant 1ère collecte à 45 j après dernière collecte - examen immunodiffusion ou test ELISA pour détection FCO - taureaux séro+ : PCR ou isolement viral pour détection FCO	Certificat AR SPA JUL 07 15/09/2015		
ARMENIE	Centres de collecte (CC) et/ou départements indemnes depuis 12 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou cheptels indemnes depuis 3 mois si les animaux sont vaccinés & Aucun cas jamais enregistré dans le CC ou Séro - tous les 60 j pendant la collecte et séro - entre 21 et 60 j après ou Viro - au début et à la fin de la collecte et tous les 7 j (isolement viral) ou 28 jours (PCR) pendant la collecte	Certificat RU SPA MAR 10 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
AUSTRALIE	Collecte avant 1er mai 2006 dans pays ou zone indemne OU ELISA compétitif - entre 28 et 60 j après dernière collecte OU Isolation - début et fin collecte et au moins tous les 7 j pendant période collecte OU PCR - début et fin collecte et au moins tous les 28 j pendant période collecte	Certificat AU SPA FEV 11 15/09/2015		
AZERBAIDJAN	France indemne de maladies de la liste A de l'OIE	Certificat AZ SPA DEC 01 15/09/2015		
BAHREIN	Cheptel d'origine : Zone indemne FCO au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Séro - avant entrée en CCS OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Bovins entretenus dans zone indemne au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins pendant les 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin prélèvement et tous les 28 j durant période de prélèvement	Certificat BA SPA DEC12 15/09/2015		
BIELORUSSIE	Centres de collecte (CC) et/ou départements indemnes depuis 12 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou cheptels indemnes depuis 3 mois si les animaux sont vaccinés & Aucun cas jamais enregistré dans le CC ou Séro - tous les 60 j pendant la collecte et séro - entre 21 et 60 j après ou Viro - au début et à la fin de la collecte et tous les 7 j (isolement viral) ou 28 jours (PCR) pendant la collecte	Certificat RU SPA MAR 10 15/09/2015		
BIRMANIE MYANMAR	Zone indemne FCO au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Séro ou identification - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS	Certificat MM SPA FEV 13 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
BOLIVIE	<p>Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS</p> <p>En CCS : Bovins entretenus dans zone indemne au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins pendant les 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin prélèvement et tous les 28 j durant période de prélèvement</p>	Certificat BO SPA FEV 10 15/09/2015		
BOTSWANA	RAS	Certificat BW SPA 97 15/09/2015		
BRESIL	<p>Test immunodiffusion OU ELISA - premier jour collecte et entre 30 et 60 j après dernière collecte OU PCR - tous les 28 j OU PCR - sur aliquote de semence congelée de chaque partie destinée à l'exportation</p>	Certificat BR SPA JAN 08 15/09/2015		
CANADA	Semence collectée en respect total avec R (CE) n°1266/2007	Certificat CA SPA JAN 08 15/09/2015		
CHILI	<p>- proviennent d'un pays / d'une région indemne FCO OU - proviennent d'un pays soumise à un prog de surveillance, - à immunodiffusion ou ELISA ou séroneutralisation annuelle ET - séro dans les 21 à 60 j après dernière collecte OU - épreuve d'identification - réalisée sur échantillons de sang prélevés début et fin période de collecte et au moins tous les 7 j (épreuve d'isolement) ou tous les 28 j (PCR)</p>	Certificat CL SPA UE 15/09/2015		
CHINE	<p>CIA indemne de FCO ET Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU Viro - premier et dernier jour collecte et isolement tous les 7 j ou PCR tous les 28 j pendant collecte</p>	Certificat CN SPA SEP 07 15/09/2015 Attente réagrément		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
COLOMBIE	Tests annuels sur les reproducteurs : séroneutralisation ou isolement viral ou PCR ou au moins 2 ELISA réalisés entre 21 et 60 j d'intervalle. ET CCS met en place programme continu de surveillance. ET donneurs ayant fourni semence : * séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU * viro - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) OU * semence collectée avant 1er mai 2006	Certificat CO SPA FEV 07 15/09/2015		
COREE DU SUD	Aucun cas déclaré dans zone CCS au cours des 2 années précédant sélection OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j	Certificat KR SPA JUN 11 15/09/2015		
COSTA RICA	Cheptel : Zone indemne FCO au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Séro ou identification - avant entrée en CCS OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Bovins entretenus dans zone indemne au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins pendant les 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin prélèvement et tous les 28 j durant période de prélèvement	Certificat CR SPA FEV 10 15/09/2015		
COTE D'IVOIRE	Cheptel : aucun cas de FCO déclaré depuis au moins 6 mois avant introduction animal en CCS CCS indemne FCO	Certificat CI SPA OCT 06 15/09/2015		
DOMINICAINE REP.	France indemne des maladies de la liste A de l'OIIE	Certificat DO SPA JAN 05 31/08/2006		
EGYPTE	Géniteurs maintenus dans une zone ou un centre indemne FCO au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte ET protection OU Identification - début et fin collecte et au moins tous les 7 j (isolement) OU 28 j (PCR) OU Séro - (ELISA ou IDG) tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement	Certificat EG SPA JUL 09 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
EMIRATS ARABES UNIS	<p>Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS</p> <p>En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte</p>	<p>Certificat AE SPA SEP 11 15/09/2015</p>		
EQUATEUR		<p>Certificat EC SPAI AVR 07 15/09/2015</p>		
ETATS UNIS	<p>- CCS : aucune évidence clinique d'infection au cours des 60 j précédant et pendant période de collecte - Test FCO sur chaque taureau : immunodiffusion ou ELISA - avant 1er j de collecte, au moins tous les 60 j pendant collecte et entre 21 j et 60 j après fin collecte OU - test PCR - début et fin collecte et au moins tous les 28 j pendant collecte OU - isolement viral - début et fin collecte et au moins tous le 7 j pendant collecte</p>	<p>Certificat US SPA JUIN 13 15/09/2015</p>		
GEORGIE	RAS	<p>Certificat GE SPA JUL 04 15/09/2015</p>		
INDE	<p>- CCS officiellement indemne FCO dans les 2 ans avant collecte - Test AGID ou ELISA au moins tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernière collecte, ou isolement viral ou PCR</p>	<p>Certificat IN SPA AVR 08 15/09/2015</p>		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
IRAK	<p>Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS</p> <p>En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte</p>	<p>Certificat IR SPA MAI 13 15/09/2015</p>		
IRAN	<p>Donneurs entretenus dans zone indemne FCO durant les 60 j avant début et pendant collecte OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte ET séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU Identification - tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat IR SPA MAI 09 15/09/2015</p>		
ISRAEL	<p>Tous les taureaux du centre sont indemnes, depuis les 12 derniers mois, de FCO. Donneurs entretenus dans pays ou zone indemne FCO durant les 60 j avant début et pendant collecte OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte ET séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU identification - début et fin de collecte et tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat ILSPANOV08 15/09/2015</p>		
KAZAKHSTAN	<p>France indemne des maladies de la liste A de l'OIE</p>	<p>Certificat KZ SPA OCT 03 15/09/2015</p>		
KENYA	<p>Donneurs entretenus dans zone ou centre indemne de FCO OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte ET séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernière collecte</p>	<p>Certificat KE SPA AVR 07 15/09/2015</p>		
KOSOVO	<p>RAS</p>	<p>Certificat KO SPA 02 15/09/2015</p>		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
KOWEIT	<p>Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS</p> <p>En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte</p>	<p>Certificat KW SPA MAR 11 15/09/2015</p>		
LAOS	<p>Mâles donneurs élevés dans zones indemnes depuis au moins 1 an OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Viro - début et fin collecte et tous les 7 jours (isolement) ou tous les 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat LA SPA MAI 07 15/09/2015</p>		
LIBAN	<p>Les donneurs ont séjourné durant les 6 derniers mois avant la collecte de la semence dans des cheptels indemnes de FCO.</p> <p>Les donneurs ont été élevés dans des zones indemnes FCO depuis au moins 1 an OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Viro - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat LB SPA JAN 07 15/09/2015</p>		
LIBYE	<p>Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS</p> <p>En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte</p>	<p>Certificat LY SPA SEP 11 15/09/2015</p>		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
MALAISIE	FR, où ce centre d'insémination est localisé, est indemne de FCO (France continentale) depuis six (6) mois avant la collecte de semence et jusqu'à la période de l'exportation.	Certificat MY SPA IJUN 04 15/09/2015		
MAROC	Donneurs entretenus dans zone indemne FCO durant les 60 j avant début et pendant collecte OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte ET séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernière collecte	Certificat MA SPA MAI 13 15/09/2015		
MAURITANIE	Cheptel ou zone de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS et test - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte	Certificat MR SPA FEV 11 15/09/2015		
MEXIQUE	Pays indemne OU Séro - entre 21 et 60 j après collecte OU Identification - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)	Certificat MX SPA SEP 11 15/09/2015		
MONGOLIE	Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS et test - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte	Certificat MN SPA SEP 11 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
OUZBEKISTAN	Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte	Certificat UZ SPA MAR 09 15/09/2015		
PAKISTAN	Donneurs entretenus dans une zone ou un centre indemne du virus de la FCO durant les 60 j avant et pendant prélèvement OU Protection durant les 60 j avant et pendant collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement.	Certificat PK SPA MAR 07 15/09/2015		
PANAMA	Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte	Certificat PA SPA MAR 11 15/09/2015		
PARAGUAY	Donneurs entretenus dans zone ou centre indemne de FCO au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Protection au moins durant les 60 j avant début et pendant collecte ET séro - au moins tous les 60 j pendant période prélèvement et entre 21 et 60 j après dernière collecte	Certificat PY SPA I NOV 07 15/09/2015		
PAYS TIERS	Zone indemne FCO au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j précédant entrée en CCS OU Séro ou identification - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS	Certificat TP SPA FEV 10 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique bovine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
PEROU	Entre 28 et 60 j après dernier prélèvement : 1 séro ELISA compétition ou 1 immunodiffusion sur gel d'Agar OU 2 isoléments début et fin période de prélèvement à un intervalle de 7 j ou 2 PCR début et fin période de prélèvement à un intervalle de 28 j	Certificat PE SPA MAR 11 15/09/2015		
PHILIPPINES	Cheptel de provenance : Les bovins proviennent d'une zone indemne FCO au moins pendant les 60 j ayant précédé leur entrée en CCS OU Protection au moins pendant les 60 j avant entrée en CCS OU Séro ou viro - OU Vaccination au moins 60 j avant entrée en CCS En CCS : Donneurs entretenus dans une zone indemne au moins pendant les 60 j avant et pendant collecte OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin collecte et tous les 28 j pendant collecte	Certificat PH SPA JAN 12 15/09/2015		
RUSSIE	1) CCS ou territoire administratif indemne FCO : 12 derniers mois dans les élevages et/ou le territoire administratif lorsque les animaux ne sont pas vaccinés OU durant les 3 derniers mois dans les élevages lorsque les animaux sont vaccinés contre tous les sérotypes présents ou susceptibles de l'être 2) 0 cas FCO dans CCS OU Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU Identification - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)	Certificat RU SPA MAR 10 15/09/2015		
TURQUIE	Pays indemne FCO 6 mois avant collecte et 6 mois avant expédition, et absence vaccination pendant cette période OU séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU identification - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou tous les 28 j (PCR)	Certificat TR SPA AVR 09 15/09/2015		

[Retour au sommaire](#)

[Haut de page](#)

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Ovins-Caprins vivants

Pays	Ovins/caprins d'abattage	Source / date	Ovins/Caprins reproducteurs	Source / date
ALBANIE			Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent de zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur pendant 60 j ou animaux protégés contre le vecteur 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat AL OVCPA DEC 12 15/09/2015
BIELORUSSIE			Cheptels indemnes depuis 24 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou animaux vaccinés depuis au moins 6 mois ou selon les instructions de la notice du vaccin & Viro – au 7ème et 10ème j de quarantaine (Q) pour les animaux vaccinés Séro - au 10ème et 17ème j de Q pour les non vaccinés	Certificat RU OVCPA NOV 10 15/09/2015
BIRMANIE			Zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat MM OVCPA FEV 13 15/09/2015
BOSNIE HERZEGOVINE			Zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur pendant 60 j ou animaux protégés contre le vecteur 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat BA OVCPA MAI13 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Ovins-Caprins vivants

Pays	Ovins/caprins d'abattage	Source / date	Ovins/Caprins reproducteurs	Source / date
CHILI			France indemne	Certificat CL OVA SEP 98 CL CPA SEP 98 15/09/2015
IRAK	Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux protégés pendant le transport.	Certificat IK OVCP C MAI 13 15/09/2015		
IRAN			Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux vaccinés depuis 60j avant départ ou animaux protégés contre le vecteur 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14 j + virologie & Animaux protégés pendant le transport.	Certificat IR OVCPA AVR 14 15/09/2015
ISRAEL			La région française d'origine est indemne & animaux proviennent d'une zone indemne depuis 60 j & animaux protégés contre le vecteur & aucun transit par une zone infectée	Certificat IL OCPA JAN 07 15/09/2015
KAZAKHSTAN			Cheptels indemnes depuis 24 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou animaux vaccinés depuis au moins 6 mois ou selon les instructions de la notice du vaccin & Viro – au 7ème et 10ème j de quarantaine (Q) pour les animaux vaccinés Séro - au 10ème et 17ème j de Q pour les non vaccinés	Certificat RU OVCPA NOV 10 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Ovins-Caprins vivants

Pays	Ovins/caprins d'abattage	Source / date	Ovins/Caprins reproducteurs	Source / date
KIRGHIZSTAN			Cheptels indemnes depuis 24 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou animaux vaccinés depuis au moins 6 mois ou selon les instructions de la notice du vaccin & Viro – au 7ème et 10ème j de quarantaine (Q) pour les animaux vaccinés Séro - au 10ème et 17ème j de Q pour les non vaccinés	Certificat RU OVCPA NOV 10 15/09/2015
LIBAN	Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat LB OVCPA DEC 12 15/09/2015	Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie	Certificat LB OVCPA MAI 13 15/09/2015
LIBYE	Aucun cas de FCO n'a été constaté dans le cheptel d'origine dans les 60 jours & animaux protégés contre le vecteur	Certificat LY OVCPA NOV 12 15/09/2015	Animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat LY OVCPA MAI 12 15/09/2015
MADAGASCAR	Animaux sont restés dans une exploitation située au centre d'une zone de 20 km de diamètre dans laquelle, selon des constatations officielles, aucun cas de fièvre catarrhale au cours des 30 derniers jours	Certificat MG OV I MAI 09 15/09/2015	Animaux sont restés dans une exploitation située au centre d'une zone de 20 km de diamètre dans laquelle, selon des constatations officielles, aucun cas de fièvre catarrhale au cours des 30 derniers jours	Certificat MG OV I MAI 09 15/09/2015
MAROC			Cheptels indemnes & animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat MA OVA MAR 14 15/09/2015
MOLDAVIE	Animaux protégés contre le vecteur 14 j avant départ	Certificat MD OVCPA SEP 11 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Ovins-Caprins vivants

Pays	Ovins/caprins d'abattage	Source / date	Ovins/Caprins reproducteurs	Source / date
MONGOLIE			Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat MN OVCP FEV 13 15/09/2015
OUZEBEKISTAN			Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur 28j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat UZ OVCP MAR 09 15/09/2015
PALESTINE			Animaux protégés contre le vecteur 14j + virologie ou animaux vaccinés et immunisés	Certificat PS OVCP OCT 11 15/09/2015
QATAR			France est indemne des maladies de la liste A de l'OIE	Certificat QA OCPA FEV 03 15/09/2015
RUSSIE			Cheptels indemnes depuis 24 mois si les animaux ne sont pas vaccinés ou animaux vaccinés depuis au moins 6 mois ou selon les instructions de la notice du vaccin & Viro – au 7ème et 10ème j de quarantaine (Q) pour les animaux vaccinés Séro - au 10ème et 17ème j de Q pour les non vaccinés	Certificat RU OVCPA NOV 10 15/09/2015
SENEGAL			Département indemne des maladies de la liste A de l'OIE	Certificat SN OVA I JUN 07 15/09/2015

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Ovins-Caprins vivants

Pays	Ovins/caprins d'abattage	Source / date	Ovins/Caprins reproducteurs	Source / date
SERBIE	Exploitation d'origine indemnes de FCO au cours des 24 derniers mois ou animaux proviennent d'une zone en repos vectoriel ou animaux protégés 14 j + virologie & Animaux vaccinés et immunisés	Certificat RS OVCP FEV 15 15/09/2015	Exploitation d'origine indemnes de FCO au cours des 24 derniers mois ou animaux proviennent d'une zone en repos vectoriel ou animaux protégés 14 j + virologie & Animaux vaccinés et immunisés	Certificat RS OVCP FEV 15 15/09/2015
SINGAPOUR	aucun cas de FCO dans le cheptel d'origine au cours des 60 j	Certificat SG OVCP OCT 13 15/09/2015		
TUNISIE	Animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteur	Certificat TN OVC MAR 14 15/09/2015	Animaux protégés contre le vecteurs + vaccinés +immunisés ou animaux protégés contre le vecteurs 14 j + virologie	Certificat TN OCPA NOV 12 15/09/2015
UKRAINE			Cheptel d'origine indemne depuis 2 mois & animaux proviennent d'une zone indemne ou animaux protégés contre le vecteurs + vaccinés +immunisés ou animaux protégés contre le vecteurs 28 j + sérologie ou animaux protégés contre le vecteurs 14 j + virologie	Certificat UA OVCPA DEC 14 15/09/2015

[Retour au sommaire](#)

[Haut de page](#)

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
Albanie	Caprine : Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Identification - début et fin période de prélèvement et tous les 7 j ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat AL SPE JUI14 15/09/2015		
Algérie	Cheptel vacciné OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement ET * séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU * PCR - début et fin période de prélèvement et tous les 28 j pendant période de prélèvement	Certificat DZ SPDE MAI 11 15/09/2015		
Birmanie Myanmar	Caprine : Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Identification - début et fin période de prélèvement et tous les 7 j ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat MM SPE FEV 13 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
Birmanie Myanmar	Ovine : Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement ET séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement	Certificat MM SPD FEV 13 15/09/2015		
BOLIVIE	RAS	Certificat BO SPE 96 15/09/2015		
BRESIL	Caprine : CIA situé au centre d'un rayon de 20km où aucun cas de FCO n'a été constaté entre le 40ème précédant le début de la collecte et le 28ème jour suivant la fin de la collecte.	Certificat BR SPE SEP 98 15/09/2015		
BRESIL	Ovine : les donneurs proviennent d'élevages dans lesquels aucun cas de fièvre catarrhale ovine n'a été officiellement enregistré dans les six (6) mois précédant la collecte de semence destinée à l'exportation. Les donneurs : * ont été détenus dans un pays ou une zone indemne depuis au moins 60 j avant le début et pendant la collecte de semence OU * séro - premier jour de collecte ET tous les 60 j pendant collecte ET entre 30 et 60 j après collecte OU * viro - début et fin collecte ET tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant collecte.	Certificat BR SPD DEC 12 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
CANADA	Les donneurs proviennent d'un pays ou d'une zone reconnue indemne de FCO OU Les donneurs proviennent d'une région ou d'une zone non indemne de FCO et la semence a été collectée conformément au R(CE) n°1266/2007/CE modifié de la Commission.	Certificat CASPDJUN10 15/09/2015		
CHILI	Caprine : Les animaux présents dans le CCS * proviennent d'un pays / d'une région indemne de FCO OU * proviennent d'une exploitation soumise à un programme de surveillance dans le cadre de la lutte contre la FCO et satisfont aux exigences décrites dans l'édition la plus récente du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE.	Certificat CL SPE UE 15/09/2015		
CHILI	Ovine : Les animaux présents dans le CCS * proviennent d'un pays / d'une région indemne de FCO OU * proviennent d'une exploitation soumise à un programme de surveillance dans le cadre de la lutte contre la FCO et satisfont aux exigences décrites dans l'édition la plus récente du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE.	Certificat CL SPD UE 15/09/2015		
COLOMBIE	La France ou la zone de provenance en France est indemne de FCO.	Certificat CO SPE JAN 06 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
IRAN	<p>Caprine : les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat IR SPE MAI 09 15/09/2015</p>	<p>Donneuses : absence de signe clinique de FCO le jour de la collecte Donneurs : cliniquement sains le jour de la récolte ou lors des montes naturelles</p>	<p>Certificat IR EME MAI 09 15/09/2015</p>
IRAN	<p>Ovine : les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat IR SPD MAI 09 15/09/2015</p>		
ISRAEL	<p>Les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)</p>	<p>Certificat IL SPED AOU 10 15/09/2015</p>		
LIBAN	RAS	<p>Certificat LB SPED DEC 03 15/09/2015</p>		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
MAROC	<p>Les donneurs ont été entretenus au moins pendant les 60 j ayant précédé le début et pendant les opérations dans un pays indemne FCO dans lequel</p> <ul style="list-style-type: none"> - la FCO est une maladie à déclaration obligatoire - aucun cas n'a été déclaré officiellement au cours des 2 dernières années - un programme de surveillance de la maladie est appliqué et permet de détecter efficacement toute infection par le virus de la FCO <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Proviennent de cheptels vaccinés <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> Ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU PCR - début et fin de collecte et tous les 28 j (PCR) 	<p style="text-align: center;">Certificat MA SPDE MAI 13 15/09/2015</p>		
MEXIQUE	<p>Donneurs nés et élevés en FR continentale sans discontinuer.</p> <p>Proviennent pays indemne FCO et y ont séjournés de façon permanente au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte</p> <p>OU</p> <p>Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement</p> <p>OU</p> <p>Viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)</p>	<p style="text-align: center;">Certificat MX SPED OCT 14 15/09/2015</p>	<p style="text-align: center;">RAS</p>	<p style="text-align: center;">Certificat MX EME OCT 11 15/09/2015</p>

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
MONGOLIE	Ovine : Les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement	Certificat MN SPD OCT 11 15/09/2015		
MONGOLIE	Caprine : Les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)	Certificat MN SPE OCT 11 15/09/2015	Donneuses : entretenues dans un pays ou une zone indemne du virus de la FCO durant les 60 j ayant précédé le début des opérations de collecte des embryons ainsi que pendant le déroulement de celles-ci. OU Ont été protégées durant les 60 j ayant précédé le début des opérations de collecte des ovocytes / embryons ainsi que pendant le déroulement de celles-ci ET séro - 21 à 60 j après la collecte des ovocytes / embryons OU viro - sur test jour de collecte	Certificat MN EME OCT 11 15/09/2015
NOUVELLE CALEDONIE	Semences collectées après 1er mai 2006 : * animaux vaccinés dans l'aire d'origine concernée OU * protection durant les 60 j précédant et pendant collecte ET Séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernière collecte OU viro - début et fin collecte, et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat NC SPD MAR 12 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
OUZBEKISTAN	Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Viro - début et fin période de prélèvement et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat UZ SPDE MAR 09 15/09/2015		
PANAMA	Caprine : les donneurs ont été entretenus dans une zone indemne du virus de la FCO au moins durant les 60 j avant le début et pendant la collecte OU ont été protégés au moins durant les 60 j avant et pendant la collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU viro - début et fin de collecte et tous les 7 j pendant collecte (isolement) OU 28 j (PCR)	Certificat PA SPE JAN 12 15/09/2015		
Pays tiers	Caprine : Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement OU Identification - début et fin période de prélèvement et tous les 7 j ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat TP SPE FEV14 15/09/2015		
Pays tiers	Ovine : Zone ou centre indemne FCO au moins 60 j avant début et pendant prélèvement OU Protection au moins 60 j avant début et pendant prélèvement ET séro - tous les 60 j pendant prélèvement et entre 21 et 60 j après dernier prélèvement	Certificat TP SPD FEV 14 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
TAIWAN	Caprine : Résultat négatif : fixation du complément ou immunodiffusion sur gélose (IDG) ou ELISA	Certificat TW SPE FEV 07 15/09/2015		
TUNISIE	Semences produites après mai 2006 doivent provenir de géniteurs qui : * ont été entretenus dans une zone ou un centre indemne durant les 60 j avant et pendant collecte OU * identification - début et fin période de prélèvement et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant période de prélèvement	Certificat TN SPDE OCT 08 15/09/2015		
TURQUIE	Donneurs entretenus dans un pays ou une zone indemne pendant les 60 j qui ont précédé la collecte et pendant celle-ci. OU Séro - entre 21 et 60 j après collecte OU Protection ET viro - jour de la collecte et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant collecte	Certificat TR SPED MAR 11 15/09/2015		
UKRAINE	FR indemne FCO au cours des 12 derniers mois. Donneurs entretenus dans une zone ou un centre indemne pendant les 60 j qui ont précédé la collecte et pendant celle-ci. OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte OU séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après collecte OU Viro - début et fin collecte et tous les 7 j (isolement) ou 28 j (PCR) pendant collecte	Certificat UA SPDE DEC 14 15/09/2015		

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Génétique Ovine et Caprine

Pays	Semence	Source / date	Embryons	Source / date
VIETNAM	Aucun foyer de FCO signalé dans le CCS depuis au moins un an. Donneurs entretenus dans une zone indemne pendant les 60 j qui ont précédé la collecte et pendant celle-ci. OU Protection au moins 60 j avant et pendant collecte ET séro - tous les 60 j pendant collecte et entre 21 et 60 j après collecte	Certificat VN SPE SEP 06 15/09/2015		

[Retour au sommaire](#)

[Haut de page](#)

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Autres produits

Pays	Produits à base de lait	Source / date	Produits à base de viande	Source / date	Peaux d'ongulés	Source / date	aliments pour animaux de rente	Source / date
ARABIE SAOUDITE	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat SA PLI MAR 03 15/09/2015						
BAHREIN	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat BA PL FEV 04 15/09/2015						
EGYPTE	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat EG PL 01A 15/09/2015						
GEORGIE			France continentale indemne	Certificat GE VP JUL 04 15/09/2015				
IRAN	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	certificat IR PL AOU 03 15/09/2015						
ISRAEL	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	certificat IL PL JUIN 02 15/09/2015			Provenant de cheptels / fermes /établissements indemnes de maladies spécifiques aux espèces incluses dans la liste A du code de l'OIE dans un rayon de 30 Km durant au moins 6 mois précédant le dépeçage ou l'abattage	certificat IL PEO MAR 11 15/09/2015		
JORDANIE	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat JO PL OCT 01 15/09/2015						
OMAN	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat OM PL JAN 04 15/09/2015						
PHILIPPINES			La mention "fièvre catarrhale ovine" doit être rayée dans le certificat PH VFPV OCT 01. Les exportations peuvent reprendre.	Lettre du CVO Philipin 24/09/2015				

Fièvre Catarrhale Ovine
Conditions sanitaires applicables - Autres produits

Pays	Produits à base de lait	Source / date	Produits à base de viande	Source / date	Peaux d'ongulés	Source / date	aliments pour animaux de rente	Source / date
Polynésie Française							les produits proviennent d'une zone indemne des maladies de la liste A de l'OIE	Certificat PF AB NOV 07 15/09/2015
QATAR	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat QA PL FEV 03 15/09/2015						
SYRIE	Proviennent de pays, de zones ou de cheptels indemnes des maladies de la liste A pour l'espèce concernée conformément au Code Zoosanitaire de l'O.I.E.	Certificat SY PL JUL 02 15/09/2015						
UKRAINE	Les produits laitiers proviennent d'une zone indemne des maladies de la liste A de l'OIE pour l'espèce en question depuis au moins 12 mois.	Certificat UA PL OCT 05 15/09/2015						

[Retour au sommaire](#)

[Haut de page](#)